



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 JUILLET 2020**

Public : 1 personne

L'an deux mil vingt, le 7 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Crouy sur Cosson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Claudette SORIN, Maire.

Date de convocation : 5 juin

Présents : Mme Claudette SORIN, M. Philippe GRANADOS, M. Luc MARCHAND, Mme Aurore BOIDRON, Mme Florence BOUSSION, Mme Martine ROLANDEAU, Mme Armelle CLÉMENT, M. Yann PERTHUIS, M. Jean-Jacques ABADIE, M. Christian DUCHATELLE, M. Jean-Louis BOUCHARDON, M. Arnaud CLÉMENT, M. Patrick JULIEN.

Absente excusée : Madame Sandrine MAURICE qui donne procuration à Madame Aurore BOIDRON

Secrétaire de séance : M. Luc MARCHAND

Approbation du procès-verbal du 5 juin 2020

Il est approuvé à l'unanimité.

DÉCISIONS DU MAIRE :

Convention pour le stade de football

Le Conseil Municipal, vu les frais importants à engager par la commune pour la remise en état de l'éclairage public, décide de ne pas donner suite à cette demande.

VOTES DE PRINCIPE : 13 POUR 1 ABSTENTION

Droit de Prémption urbain

Madame le Maire ne préempte pas pour le dossier suivant :
- demande de déclaration d'intention d'aliéner transmise le 5 juin 2020 par Maître Samuel CHAUVEAU Notaire à Mer pour la parcelle appartenant consorts MOUVAUX cadastrée section A 866

Signalisation Route de Nouan

Le passage à limitation de vitesse à 70, Route de Nouan coûterait environ 500 € H.T.

Le Conseil Municipal considère que la mise de panneaux n'empêchera pas les véhicules de rouler à plus de 70 K/H.

Il est donc décidé de ne pas procéder à cette limitation de vitesse.

VOTES DE PRINCIPE : **3 POUR** **11 CONTRE**

Par contre un devis sera demandé pour des panneaux « trous en formation ».

Monsieur CLÉMENT demande que le prix d'un panneau avec clignotant « défilé » soit demandé.

Location des barnums pliants de la commune

Le prix de location des barnums de la mairie pour l'année 2020 est fixé à :

Barnums pliants 3 m x 6 m :

50 € l'unité

90 € les deux

Les barnums seront loués uniquement aux habitants de la commune.

Ils devront rester sur le territoire de la commune.

Ils seront montés et démontés par les employés de la commune.

La location sera faite au week-end (installation le vendredi et démontage le lundi en fonction des conditions climatiques).

INFORMATIONS DIVERSES :

Commission Communale des Impôts Directs

Madame le Maire informe que les membres retenus par le Directeur Départemental des Finances Publiques sont :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
M. Philippe GRANADOS	M. Arnaud CLÉMENT
M. Luc MARCHAND	Mme Armelle CLÉMENT
Mme Aurore BOIDRON	M. Christian DUCHATELLE
M. Jean-Jacques ABADIE	M. Patrick JULIEN
M. Jean-Louis BOUCHARDON	Mme Sandrine MAURICE
Mme Florence BOUSSION	M. Yann PERTHUIS

Madame le Maire est membre de droit de cette commission

Réunion du 20 juillet pour la présentation des Commissions de la Communauté de Communes du Grand Chambord

Madame le Maire rappelle la réunion de présentation des commissions de la Communauté de Communes qui aura lieu le 20 juillet.

Cette réunion permettra aux conseillers municipaux de connaître les commissions existantes, ce qui leur permettra de poser leur candidature auprès de la mairie qui les proposera ensuite à la Communauté de Communes.

Salon de la Saint-Martin

Madame le Maire informe que le Salon de la Saint-Martin est prévu les 6 – 7 et 8 novembre. Pour le moment, il est maintenu. Nous aviserons en fonction des directives sanitaires.

Avenir du « bâtiment de la Poste »

Madame le Maire a fait parvenir aux conseillers municipaux, le projet établi en 2015. Il est décidé de faire estimer ce bâtiment pour éventuellement envisager une vente.

Envoi des convocations du Conseil Municipal par mail

L'ensemble des conseillers municipaux donne son accord pour que l'envoi des convocations aux diverses réunions soit effectué par mail.

Installation de paraboles et de téléviseurs dans les châlets du camping municipal

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de paraboles et de téléviseurs dans les châlets du camping municipal.

Aucun supplément financier ne sera demandé.

Dotation de Solidarité Rurale pour le Chemin des Besnardières

Le Conseil Départemental va proposer à sa prochaine commission qu'un montant de 5 090 € soit accordé à la Commune.

Alarmes des ateliers municipaux

Au vu du montant du devis de la Société ACTIVEILLE, un autre prestataire a été contacté. Il se déplacera en mairie le 3 août à 9 h 00.

Madame le Maire informe que des fleurs ont été fournies par le Conseil Départemental. Ces fleurs ont été prises chez des producteurs locaux, afin de les soutenir suite à la crise du COVID

La séance est levée à 20 h 30

Le secrétaire de séance
M. Luc MARCHAND

Le Maire
Mme Claudette SORIN